

# CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

\*\*\*\*\*

Séance du 4.09.2014

\*\*\*

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales  
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

**DECISION 3/2014** Don de l'AOC de 1 896.75 euros suite à clôture des comptes de l'association

**DECISION 4/2014** Termes de l'emprunt de 70 000 euros budget assainissement (2.69%) CAISSE D'EPARGNE

### **1- RETRAIT DES DELIBERATIONS 50-51-52-54 et 56 du 4.06.2014**

Ces délibérations concernant des signatures de marchés seront retirées car compte tenu de la délégation de signature du conseil envers le maire, il n'est pas nécessaire que le conseil se prononce à ce sujet sachant que les crédits sont inscrits au budget.

### **2- TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX**

Les travaux se déroulent normalement. Des travaux complémentaires de maçonnerie et de charpente seront à prévoir (1259.40 euros HT et 465 HT). Il sera nécessaire de refaire un deuxième appel d'offres pour les travaux de 2015 Cantine et Mairie. Le conseil a retenu l'entreprise Bour Esquisse pour la maîtrise d'œuvre.

- Demande de subvention auprès du conseil régional au titre du contrat de Pays au sujet de l'accessibilité.

- Demande de réserves parlementaires 2015 pour les travaux des bâtiments communaux de 2015 (Mairie/ Cantine et église).

### **3- ECOLE**

Les aménagements provisoires pour les deux classes et la cantine sont réalisés et les services fonctionnent normalement ; (classe 1 salle de réunion de la salle des fêtes, classe 2 cantine et cantine salle des fêtes. Des ajustements sont à faire au niveau du trajet scolaire (SIVS) et des APC (réunion entre les animatrices et institutrices pour projets communs ou complémentaires).

Le Maire,  
Chantal MARDON

Publié le 8.09.2014

Le Maire,  
Chantal MARDON